



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Politique culturelle

Question écrite n° 5590

Texte de la question

M Jean Charbonnel s'inquiète auprès de M le ministre de la culture, de la communication, des grands travaux et du Bicentenaire du fait que, alors même que Paris a été choisi comme capitale européenne de la culture en 1989, le programme ainsi que le calendrier des manifestations culturelles en provenance des pays européens concernés n'ont pas encore été rendus publics. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer les raisons de ce retard.

Texte de la réponse

Reponse. - Le ministère de la culture, de la communication des grands travaux du Bicentenaire travaille depuis plus d'un an à la préparation de « Paris, capitale européenne de la culture ». Le calendrier des manifestations prévues est en cours d'élaboration : il sera constitué pour une part d'opérations déjà programmées dans le cadre des institutions culturelles nationales sises à Paris (Festival d'automne, théâtre de l'Europe, centre Pompidou, Grand Palais, etc) et pour une autre part de manifestations en cours de montage (l'Europe des créateurs au Grand Palais, une exposition sur les œuvres de jeunesse des grands peintres européens au musée Marmottan ; un festival de chansons européennes,). Il convient de préciser que ce programme ne peut relever de la seule responsabilité du Gouvernement, qui s'efforce de collaborer pour sa réalisation avec la ville de Paris.

Données clés

Auteur : [M. Charbonnel Jean](#)

Circonscription : - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5590

Rubrique : Culture

Ministère interrogé : culture, communication, grands travaux et bicentenaire

Ministère attributaire : culture, communication, grands travaux et bicentenaire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 novembre 1988, page 3290